



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-7611>

Département(s) de publication : 08

Annonce n° 24-7611

Fournitures

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-3569

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Conseil Départemental des Ardennes

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 22080004900011

Ville : CHARLEVILLE MEZIERES cedex

Code postal : 08011

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 08

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Fourniture de signalétique pour le Conseil départemental des Ardennes.-

Type de marché : Fournitures

Description succincte du marché : Le contrat porte sur les prestations suivantes : Fourniture de signalétique pour le Conseil Départemental des Ardennes et ses infrastructures Le Conseil départemental des Ardennes recherche un prestataire : - Pour concevoir, fabriquer et poser sa signalétique (panneaux, adhésifs) sur ses bâtiments, sites et infrastructures. La prestation comprend la conception, la fabrication, la pose et la dépose des différents éléments commandés. - Pour identifier / floquer ses véhicules de services (adhésifs). La prestation comprend la conception graphique, la fabrication, la pose et la dépose des différents éléments commandés. En effet, le Conseil départemental intervient dans tous les domaines qui touchent la vie quotidienne des Ardennais : action sociale et solidarité, routes et infrastructures, éducation, aménagement du territoire, agriculture, sport, culture, tourisme et technologies de l'information et de la communication. A ce titre, le Conseil départemental des Ardennes communique à travers de la signalétique promotionnelle afin d'annoncer un chantier de grande envergure, identifier l'appartenance d'un bâtiment ou d'une infrastructure, orienter le public, annoncer un projet, une mission, une action ou un événement.-.

Section 4 - Informations rectificatives

- Modification de la date limite de remise des plis au mercredi 31 janvier 2024 à 16:00:00

Date d'envoi du présent avis à la publication : 23/01/2024